



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **12 janvier 2009**

Délibération n° 2009-0467

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : La Saulaie - Acquisition des terrains appartenant à la Sovafim - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Morales, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Albrand), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Goux (pouvoir à Mme David M.), Lambert (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à Mme Dagorne), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Flaconnèche), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Arrue, Bernard R, Mme Palleja.

Séance publique du 12 janvier 2009**Délibération n° 2009-0467**

commission principale :	finances, institutions et ressources
commune (s) :	Oullins
objet :	La Saulaie - Acquisition des terrains appartenant à la Sovafim - Individualisation d'autorisation de programme
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération du 21 janvier 2008, le conseil de Communauté a accepté que la Communauté urbaine exerce son droit de priorité en vue de l'acquisition de quatre ensembles immobiliers situés sur la commune d'Oullins et de la parcelle AM 10 située sur la commune de Pierre Bénite, appartenant à la Société de valorisation foncière et immobilière (Sovafim).

L'acquisition de ces biens immobiliers présente un intérêt majeur pour l'agglomération en permettant de constituer une réserve foncière indispensable à la mise en œuvre d'un grand projet structurant au cœur d'un vaste site en devenir. Ce site est destiné à constituer une pièce particulièrement importante de la rive droite du Rhône au sein de la Porte Sud-Ouest identifiée par le schéma directeur de l'agglomération, accueillant le prolongement de la ligne B du métro et son centre d'échanges au contact de la ligne TER Givors-Lyon Perrache, accueillant également, face à Gerland, toutes les vocations urbaines d'un grand quartier contemporain (logements, activités économiques, commerces et services ainsi qu'équipements publics).

Le projet d'aménagement du quartier de la Saulaie s'articule, à terme, autour de la réalisation du pôle d'échange précité qui pourrait comporter :

- une station de métro,
- une gare SNCF attachée au cadencement de la ligne TER Givors-Perrache,
- une gare bus accueillant les lignes rabattues sur la station de métro,
- un parc relais,
- un dépôt bus (Sytral) sur environ 5 hectares.

Suite aux différents échanges qui se sont tenus au sujet des modalités de cession à la Communauté urbaine des terrains situés sur la Saulaie à Oullins, propriétés de la société Sovafim, il a été proposé au Bureau du 22 décembre 2008 les conditions essentielles de cette vente issues des négociations.

Le prix de cession de l'ensemble des terrains, objet du droit de priorité, est de 7 131 295 €.

Le montant de l'opération qu'il est proposé au Conseil d'individualiser est de 8 500 000 €, comprenant :

- 7 131 295 € pour l'acquisition,
- 80 000 € estimés pour les frais d'acte notarié,
- 1 250 000 € estimés pour la déconstruction des bâtiments et la sécurisation du site.

Une partie des terrains acquis sera cédée au Sytral pour réaliser des équipements nécessaires au métro ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Approuve l'individualisation de l'autorisation de programme - AP 1 - Acquisition foncière des terrains Sovafim à Oullins - la Saulaie pour un montant de 8 500 000 €.

Le calendrier prévisionnel des dépenses est le suivant :

- 2009 : 8 500 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 janvier 2009.